

*ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX*

*ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO*

## AVIS

En vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 10.6.1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société à responsabilité limitée MPG a sollicité l'autorisation suivante :

- Exploitation d'un monte-escaliers à Urspelt, 9, am Nidderland.  
n° dossier 3A/2023/3286/174

Les dossiers sont déposés au secrétariat communal de Clervaux du **19 septembre 2023 au 3 octobre 2023** inclusivement pour y être consultés par tous les intéressés.

Clervaux le 19 septembre 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Clervaux  
**(s) G.Keipes, bourgmestre**                      **(s) Danielle Schroeder, secrétaire**